

*Les crédits*

de leurs collègues, ce qui détruit entièrement l'argument que le député a fait valoir plus tôt.

**M. Strahl:** Sans encourir de mesures disciplinaires.

**M. Williams:** En effet, sans encourir aucune mesure disciplinaire que ce soit.

Aujourd'hui, un député de longue date du Parti libéral, un ancien membre du Cabinet, a été écarté de la présidence du comité de la justice parce que, hier, il a voté contre le gouvernement. Nous avons vu que les députés d'en face ne tolèrent pas ce genre de choses, ce qui est honteux.

• (1635)

[Français]

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours du député du Parti réformiste sur une question qu'il s'est posée. Pourquoi n'y a-t-il pas de changement possible? J'aimerais lui donner, à titre d'exemple, le Fonds d'investissement en ressources humaines.

Ma prétention c'est que le gouvernement fédéral, probablement à cause de l'emprise bureaucratique qu'on y retrouve, à cause de son impression qu'il peut régler les problèmes du Canada, d'Ottawa, pour tous les Canadiens un peu partout et avoir les solutions pour tout, cette illusion dans le cas du fonds d'investissement des ressources humaines, aura comme impact que le fédéral va continuer à dépenser des sommes importantes, mais en plus, dans le cas présent, il va dépenser l'argent des autres parce que c'est l'argent de l'assurance-chômage qui est fourni à la fois par les employeurs et par les employés. Il n'y a plus de fonds du gouvernement dans ce fonds-là. Le fédéral se sert du fonds pour intervenir dans les champs de juridiction provinciale, notamment en éducation, en formation de la main-d'oeuvre. Donc, quand un député se demande pourquoi il n'y a pas de changement possible, une des raisons, c'est qu'effectivement le fédéral n'accepte pas de se limiter à ces champs de juridiction et de cette façon-là contrôler ses dépenses de façon adéquate.

La position dans laquelle je suis présentement, même parce que les députés du Parti réformiste nous accusent d'être séparatistes, comme ils disent, ou de ne pas vouloir continuer dans le Canada, mais, même dans une vision fédéraliste, est-ce que le député lui-même ne trouve pas que le gouvernement, dans le cas du Fonds d'investissement en ressources humaines fait du détournement d'argent? Parce que, effectivement, les sommes qui sont versées par les employeurs, qui sont versées par les employés, si elles n'étaient pas utilisées dans le Fonds de développement en ressources humaines, savez-vous ce qui pourrait arriver? On pourrait baisser de façon systématique la cotisation, et des employés et des employeurs, et faire que cet argent, plutôt que de le perdre dans le canal bureaucratique, aille directement dans l'économie et puisse créer les emplois qui manquent tant à cette société et que le gouvernement actuel n'a pas réussi à créer. Que pense le député du Parti réformiste de cette solution?

[Traduction]

**M. Williams:** Monsieur le Président, je répondrai au député que le gouvernement fédéral peut, évidemment, dépenser l'argent comme bon lui semble.

En tant que député de l'opposition, je perçois mes collègues du Bloc québécois qui siègent à ma droite comme des séparatistes et des gens qui, aussi longtemps que leur parti portera ce nom, resteront voués à l'éclatement de notre pays.

Les députés bloquistes tentent de faire comprendre qu'ils veulent exercer un contrôle sur l'argent. Il est insensé de croire que l'éclatement du Canada permettra de créer des emplois. Ce serait exactement le contraire qui se produirait.

La séparation provoquerait une aggravation du chômage. S'ils veulent aider ceux qui les ont élus à la Chambre, les bloquistes feraient mieux de travailler à la création d'emplois, de réduire l'incertitude et de contribuer à créer des conditions économiques qui permettent aux gens de trouver un emploi.

Les habitants de la province de Québec à qui j'ai parlé ne me semblaient pas différents de ceux qui vivent en Alberta. Ils se préoccupent de choses comme leur hypothèque, leur logement, leur carrière, leurs enfants ou leur avenir, et personne parmi eux ne s'intéresse à la séparation, si ce n'est aux effets nuisibles qu'elle pourrait avoir sur leur avenir. L'objectif que le Bloc poursuit pourrait conduire à la hausse des impôts et à engendrer une disparition des débouchés.

Nous avons pu constater que les bloquistes ont renié leurs principes et atténué leur message séparatiste en demandant aux gens de voter pour eux et en leur disant qu'ils feront la séparation s'ils peuvent obtenir une association économique avec le Canada. Je recommande plutôt aux bloquistes de mettre l'épaule à la roue, de se joindre aux Canadiens et de reconnaître qu'il nous incombe d'assurer à nos concitoyens d'un océan à l'autre un avenir, un logement, l'accès à l'éducation et les autres choses qu'ils veulent avoir. Et je puis assurer mon collègue que la séparation n'en fait pas partie.

• (1640)

**M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir concernant le Budget des dépenses principal pour l'exercice 1995-1996. Sur le montant total de ce budget qui s'élève cette année à 164,2 milliards de dollars, le gouvernement demande au Parlement d'autoriser des dépenses de 48 millions de dollars. Les 116,2 milliards de dollars qui restent correspondent à des paiements législatifs qui ont déjà reçu l'autorisation du Parlement.

Le Budget des dépenses principal comprend 2,3 milliards de dollars sur les 3,4 milliards de dollars de réductions des dépenses que le gouvernement a réalisées par suite de l'examen des programmes. C'est l'automne dernier que le gouvernement fédéral a entrepris cet examen approfondi, afin de définir ses principaux rôles et responsabilités, et de réaffecter les ressources aux domaines prioritaires pour plus d'efficacité et d'économie.

[Français]

L'examen des programmes va bien au-delà de toutes les initiatives précédentes de réduction générale de dépenses. L'examen a porté sur tous les ministères. Il a donné lieu à toute une série de décisions de réduction des dépenses et de réaffectation des ressources, comme l'a démontré le Budget de 1995 présenté par M. Martin.